



**- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -
RECTIFICATIF**

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville - C.S. 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél. : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85
Courriel : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse Internet : www.agglo-saint-louis.fr
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Le pouvoir adjudicateur est représenté par son Président.

2. Procédure de passation du marché :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Mission de maîtrise d'œuvre pour le doublement et l'optimisation de la filière boue de la station d'épuration de Sierentz

4. Classifications CPV :

Code CPV	Libellé du code CPV principal
71 30 00 00 - 1	Services d'ingénierie

5. Informations sur les lots :

Le marché n'est pas alloti.

6. Durée du marché - délai d'exécution des prestations :

Le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'à la date d'expiration de la garantie de parfait achèvement des travaux.

Les délais de réalisation des différents éléments composant la mission de maîtrise d'œuvre (jusqu'à l'ACT) sont indiqués à l'article 2.9 du CCAP et à l'article 4 de l'AE. Ils démarrent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution de l'élément de mission considéré.

Chaque élément de mission de maîtrise d'œuvre démarre à compter de la notification de l'ordre de service correspondant.

7. Date limite de réception des offres :



La date limite de réception des offres a été modifiée :

La date limite de réception des offres, initialement fixée au mardi 05 janvier 2021 à 12h00, est reportée au vendredi 22 janvier 2021 à 12h00.

8. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

La consultation de cet avis rectificatif ainsi que le téléchargement du dossier de consultation des entreprises sont accessibles sur le site <http://www.marches-publics.info>.

9. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Lundi 14 décembre 2020

